

Jusqu'au 31 décembre 2020



Maintenant, protection de 10 ans / 1 500 heures du groupe motopropulseur

En plus de la couverture pare-chocs à pare-chocs de 24 mois / 750 heures, Boomer Guard⁶ offre à vos clients une protection prolongée de 48 mois / 750 heures (pour un total de 72 mois / 1 500 heures) sur le groupe motopropulseur de certains tracteurs compacts Boomer et Workmaster.

Dans le but de vous procurer la meilleure protection de l'industrie, New Holland propose, pour une durée limitée, un plan de protection de 10 ans / 1 500 heures sur le groupe motopropulseur. Appelez-nous dès aujourd'hui pour obtenir le meilleur prix. Hâtez-vous, car cette offre prend fin le 31 décembre 2020.

120 mois/1 500 (GM) sans franchise*

SÉRIES	MODÈLES
Boomer	24, 33, 35, 37, 40, 41, 45, 47, 50, 55
Workmaster	25S, 25, 33, 35, 37, 40

Passez vous renseigner auprès du concessionnaire New Holland de votre voisinage !



* Ce document est purement descriptif. La protection exacte est conditionnelle aux modalités, conditions et exclusions du contrat tel qu'émis. La participation aux programmes, pour tous les produits, est conditionnelle à l'admissibilité du client au crédit et/ou à d'autres exigences de souscription. Les programmes peuvent faire l'objet de changements ou être annulés sans préavis. CNH INDUSTRIAL INSURANCE est une marque nominale de l'agence agréée pour les contrats émis et gérés par AMT Warranty Corp., une compagnie du groupe Amynta. Pour en savoir plus, composez le 866-559-6814 ou envoyez un courriel à l'adresse insurance@cnhagency.com.

Offre en vigueur uniquement pour de l'équipement neuf; la protection doit être vendue / enregistrée dans les 180 jours suivant la date d'entrée en vigueur de la garantie de base. Exclusivement pour les travaux agricoles d'intensité normale.

Formulaire n° 50807-FR 07/2020

©2020 CNH Industrial Insurance Agency Inc. L'Agence d'assurances CNH Industriel Canada Itée est une société d'Amynta Group. New Holland Agriculture et New Holland Construction sont des marques déposées aux États-Unis et dans de nombreux autres pays, utilisées sous licence ou appartenant à CNH Industrial N.V., ses succursales ou ses sociétés affiliées. Le logo CNH Industrial Insurance est une marque de service déposée au Canada et dans d'autres pays, dont CNH Industrial N.V., ses filiales ou ses sociétés affiliées sont propriétaires ou titulaires d'une licence.